

EXPÉRIENCES À SUIVRE



Mairie du Pré Saint-Gervais

Comité participatif Rafraîchir la Ville



Nom du BET, de l'AMO ou autre *Ville ouverte

La démarche s'inscrit dans un cadre réglementaire OUI NON

La démarche est PONCTUELLE PÉRENNE

La collectivité/métropole participe à un programme OUI NON

Année de la première candidature 2024

Qu'elle récompense avez vous obtenue ? 4 étoiles

THÈME

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MOBILITÉ

ENVIRONNEMENT



RÉSUMÉ DE LA DÉMARCHE

Pour réussir le pari d'adapter la Ville au réchauffement climatique, la Ville du Pré Saint Gervais a fait le choix de s'appuyer sur un comité participatif composé de citoyens et d'associations afin de trouver des solutions applicables aux contraintes du territoire et répondant au mieux aux enjeux locaux.

Le comité participatif c'est 35 personnes tirées au sort, volontaires, et associations liées à la transition écologique et à l'action sociale qui se sont réunis 8 fois dans l'année pour aller vers des actions concrètes pour rafraîchir la ville.

Le comité participatif a réussi sa d'arriver à la production de cahiers des charge co construits avec les services de la Ville pour trouver des solutions opérationnelles quartiers par quartiers, rues par rues afin de renforcer les trames vertes, renforcer les liaisons ombragées entre les espaces verts, acquérir une vraie culture du risque et de la résilience, désimperméabiliser et favoriser les mobilités douces.

LA DÉMARCHE

PRÉPARATION

* contexte, qui initie le projet, objectifs poursuivis, date de mise en place du projet, coût total du projet, territoire concerné, transparence des documents et de la démarche depuis sa mise en place, calendrier de suivi, communication, etc.

Le réchauffement climatique impacte directement les villes, qui sont confrontées aux canicules et vagues de chaleur de plus en plus récurrentes.

La ville du Pré Saint-Gervais s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique volontariste de transition écologique, à travers notamment l'ensemble des mesures de son agenda 21, un Plan Local d'Urbanisme ambitieux qui intègre pleinement cette problématique, et la désimperméabilisation progressive des espaces publics :

- réalisation de la promenade Simone Iff,
- développement des cours oasis,
- requalification du centre-ville pour limiter les effets d'ilot de chaleur urbain.

Forte de cet engagement, la ville a souhaité aller plus par le biais d'une démarche de co-construction, avec pour objectif de passer d'une culture de démocratie participative d'instance à une démocratie participative d'instance à une démocratie participative de projet.

Pour réussir ce pari, elle s'est donc s'appuyée sur un comité participatif composé de citoyen.nes et de représentant.es d'associations, afin de développer des solutions applicables aux contraintes du territoire et qui répondent au enjeux aux enjeux locaux.

L'idée est de co-construire avec les habitant.es des projets précis et concrets afin de renforcer l'acceptabilité du changement et des transitions par un processus démocratique fort.



LA DÉMARCHE

Le comité participatif, c'est donc 35 personnes tirées au sort sur les listes électorales, volontaires, et associations liées à la transition écologique et à l'action sociale, qui sont réunies au moins 9 fois sur un an pour aller vers des actions concrètes pour rafraîchir la ville.

Le calendrier de la conception des projets est allé de mars 2024 à avril 2025. Au fur et à mesure de l'année et de l'avancée des travaux du comité, les services ont pu chiffrer les aménagements souhaités et les intégrer dans une partie du budget 2025 et dans le plan pluriannuel d'investissement.

Ce travail a été présenté aux élu.es, puis à l'ensemble du Conseil municipal, lors de la séance de vote du budget. Pour autant, cette présentation ne marque pas la fin du comité participatif, mais un premier temps vers une nouvelle de suivi des avancées de propositions formulées et de leur mise en œuvre effective.

Les objectifs du projet étaient multiples :

- **Objectifs pédagogiques** : faire connaître ce que la ville fait en matière de transition écologique, faire comprendre les enjeux des îlots de chaleur urbains, faire comprendre les leviers et contraintes des choix d'aménagement en fonction du contexte et en fonctions des possibilités d'actions d'une ville.
- **Objectifs de politiques publiques** : Rendre la ville plus fraîche pour mieux se préparer aux futures vagues de chaleurs : aménagement de l'espace public, travail avec les services de la ville pour mieux prévenir ces vagues de chaleur et initier une culture du risque, développement de nouvelles trames vertes.
- **Objectifs démocratiques** : Aller vers de la co-décision avec les habitant.es, associer habitants.es et services autour d'un projet commun pour répondre à un enjeu d'intérêt général.

Les participant.es à cette démarche ont eu accès à tous les documents qui leur semblaient utiles à la bonne compréhension du sujet. Les services ont été mobilisés pour fournir tous les renseignements nécessaires. De plus, à travers sa plateforme numérique de participation citoyenne : le pré ensemble, l'ensemble des habitant.es ont accès au compte rendu détaillé des séances et à la boîte à outils enrichie par la ville. Chaque mois, la magazine de la Ville fait le récit des avancées du comité participatif. Le coût global du projet de participation est 45 000 euros.

IMPLICATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS ET ACTRICES

La ville a fait le choix d'un comité de 35 personnes. La panérisation effectuée a essayé d'avoir un comité au plus proche de la population gervaisienne : tous les quartiers sont représentés en fonction de leur nombre d'habitants, il y a une parité femmes/hommes, l'ensemble des tranches d'âges sont aussi présentes.

Bien consciente que les personnes intéressées seraient des personnes qui ont l'habitude de participer, la ville a fait le choix de faire appel à des associations impliquées dans la transition écologique, mais aussi à des associations liées à l'action sociale. Si présentes. Bien consciente que les personnes intéressées seraient des personnes qui ont l'habitude de participer, la ville a fait le choix de faire appel à des associations impliquées dans la transition écologique mais aussi à des associations liées à l'action sociale. En effet, ces associations (Croix rouge, Ressourcerie) représentent les populations souvent les plus touchées par le réchauffement climatique.

Un comité d'expert.es (urbaniste, architecte, paysagiste, sociologue) s'est réuni en amont de la démarche pour étudier et valider la proposition de travail et la panérisation. Ils et elles ont pu réinterroger la commande "Comment rafraîchir la ville". Ce comité d'expert.es est aussi intervenu pendant la démarche pour étudier, avec les membres du comité, les premières propositions et les améliorer. Ce comité d'expert.es a permis de légitimer la démarche auprès des habitant.es et d'en garantir la transparence et la neutralité.

Les élu.es ont donné l'impulsion à la démarche en faisant le choix de recourir à un comité participatif pour faire des propositions concrètes. Ils et elles ont souhaité être présent.es à la première séance pour répondre aux questions politiques des habitants. Ils et elles ont ensuite choisi de laisser les membres du comité travailler, sans interférer dans la démarche, en s'engageant à porter et reprendre les propositions travaillées en coordination avec les services de la Ville, et à inscrire les sommes correspondant aux premières actions dans le cadre de la préparation budgétaire 2025.

L'ensemble des services de la Ville ont été force de proposition dans le lancement de la démarche comité citoyen. En effet, lors d'un séminaire regroupant tous les cadres de la ville en décembre 2023, ils ont pu saisir les enjeux du réchauffement climatique en participant à un atelier 2 tonnes. Ils ont ensuite été invités à créer par équipe des jeux sérieux qui serviraient ensuite aux membres du comité : un jeu de piste pour faire un diagnostic des travaux déjà enclenchés et des îlots de chaleurs urbains présents a été créé, ainsi qu'un jeu visant à comprendre l'ensemble des contraintes et leviers pour créer de nouveaux aménagements.

Ces différentes ressources ont permis au comité (qui les a fortement appréciés) de s'approprier les enjeux des projets d'aménagement urbain.



LA DÉMARCHE

Le comité participatif a eu trois phases de travail :

- une phase « comprendre » (2 séances)
- une phase « se projeter » (2 séances)
- une phase « agir » (3 séances).
 - Durant la phase « agir », une séance était consacrée à la conception de projet en autonomie. Pour la seconde séance, l'ensemble des directions techniques de la ville ont été invités à aller à la rencontre du comité et à enrichir les projets en confrontant les idées.

Ensuite, tout au long de la démarche, les services se sont rendus disponibles pour étudier, chiffrer et planifier les propositions. Chaque étape de la démarche a été validée au fur et à mesure de manière à prendre des décisions concrètes et réalisables. L'ensemble des projets ont été présentés par le comité et adopté en conseil municipal.

Enfin, à la suite des séances, le comité a souhaité être associé aux décisions prises pour l'avancée des projets et être ambassadeur de la démarche. Ils ont donc été conviés aux réunions d'arbitrages budgétaire et ont animé des temps avec les habitant.es pour leur présenter les projets sur le terrain.

RETOURS

* évaluation en interne par le porteur de projet et/ou par les citoyens, impact de la démarche sur le projet, suivi (retour auprès des habitants, continuité de l'association), expérience des citoyens, réussite ou échec et raisons ?

Dans un premier temps, ce qui ressort de la démarche, ce sont des retours très positifs que soit du côté des élu.es, des membres du comité et des services ayant participé.

En effet, le comité a pu faire un retour d'expérience et une présentation des projets aux élu.es et lors d'un conseil municipal. Leur conclusion était qu'ils et elles étaient ravi.es de pouvoir s'impliquer pour leur commune, de prendre part aux décisions et d'avoir le sentiment d'être écouté et outillé.

Leur engagement et leur intérêt ont été d'autant plus importants, que la démarche a requis un investissement et une disponibilité pour une réunion quasi-mensuelle pendant un an. Même si cela a pu être pointé comme une difficulté par les concerné.es, la ville a, de fait, constaté très peu de défections, ce qui témoigne encore une fois de l'intérêt réel pour la démarche.

Le fait de limiter plus la démarche dans le temps sera néanmoins à prendre en compte sur d'autre dispositif pour permettre à un maximum de personnes de s'engager.

LA DÉMARCHE

Dans un second temps, ce qui a été mis en avant c'est que la méthode d'animation de la démarche avec une boite à outils et son déroulé effectif, avec toute une partie sur « comprendre », leur ont permis de se sentir outillés et légitimes à penser des actions sur le thème du réchauffement urbain. Ils et elles ont appris énormément sur le sujet du réchauffement climatique, et plus particulièrement sur les îlots de chaleur urbain, mais aussi sur le fonctionnement des collectivités territoriales et plus particulièrement celui de la mairie. La rencontre avec les services de la Ville et les serious game leur ont permis d'appréhender beaucoup d'enjeux :

- techniques de végétalisation
- palette végétale, réseaux enterrés
- communication publique
- construction d'un budget municipal entre autres.

La pédagogie mise en œuvre et la disponibilité des services de la commune ont été également fortement appréciées.

Dans un troisième temps, l'aspect « convivialité » des rencontres a aussi été souligné. En effet, à chaque rencontre un temps convivial de repas partagé était proposé. Ces temps ont fait en sorte de souder le groupe. L'ensemble de ces temps ont permis de créer du lien entre des participant.es qui ne se connaissaient pas.

Ainsi, la panérisation effectuée (parité, diversité de tranches d'âge, représentation de l'ensemble des quartier) a été soulignée comme très positive, car elle a permis un brassage social important.

Enfin, si au démarrage du projet, le comité avait été pensé pour être un projet sur un an avec une fin envisagée au moment de la présentation en conseil municipal, il a été décidé collectivement que ce dernier pourrait perdurer (sans toutefois continuer avec un rythme de réunions aussi prenant) jusqu'à l'aboutissement des projets urbains décidés par celui-ci.

Ainsi, un comité de suivi a vu le jour visant à valider les arbitrages budgétaires des projets, les choix retenus de mobilier urbain ou d'aménagement afin que la philosophie des propositions initiales perdure. Le comité est également sollicité, au-delà des propositions effectuées, pour tout autre projet d'aménagement porté par la Ville ou les partenaires de la Ville afin de recueillir leur avis suite à l'expertise que les membres de ce comité ont acquis tout au long de la démarche.

EVOLUTION ET IMPACT À LONG TERME

* méthode, outils, prise en compte des citoyens et évaluation de la démarche, ressentit des citoyens sur le long terme, modification globale dans la gouvernance (accroissement ou non de l'importance de la participation citoyenne), etc.), impact global de la démarche

La démarche du comité participatif a permis à cinq projets d'aménagement ainsi qu'à des projets en termes de signalétiques et de communication de voir le jour ainsi que de réaffirmer l'ambition écologique de la Ville.

Ces projets sont :

- Création de chemins d'ombre pour relier les différents espaces verts intra et extra murs (pour tous types de mobilités douces)
- Création d'une cartographie et signalétique permettant de mieux se déplacer les jours de fortes chaleurs.
- Réaménagement de place et piétonisation de rue (suppression d'un îlot de chaleur et création de nouveaux espaces de convivialité)
- Végétalisation du cimetière

Ce qui ont permis d'aboutir à ces projets c'est la méthode de travail choisie. Cette méthode de travail itérative a permis un dialogue permanent entre comité, service et élus. Les projets présentés par le comité ne sont pas une liste d'injonction à faire mais des projets très concrets, aboutis, financés et réalisables en partie sur l'année 2025-2026. En effet, le suivi de la démarche par les services financiers de la ville a permis avant même les conclusions définitives du comité de dégager un budget propre aux investissement nécessaires et des enveloppes budgétaires par services venant confirmer la transversalité des projets proposés.

Cette dynamique de dialogue permanent qui a émergé pendant la démarche de comité participatif a relancé la dynamique de participation sur la Ville. En effet, si la participation citoyenne pouvait générer un sentiment de dépossession du savoir technique et de l'expertise par les directions de la ville voire la peur d'avoir des propositions trop éloignées des réalités du terrain, la démarche de dialogue tout au long de la démarche et la pédagogie déployée pour les membres du comité a restauré un lien de confiance entre les différentes entités. Le fait d'avoir un co portage entre le service concerné par le fond du sujet (transition écologique) et le service démocratie participative pour la méthode et le lien avec l'ensemble des directions a été un facteur de réussite.

Au niveau des élus, le travail mené avec le comité a permis un réel partage de la gouvernance sur le sujet de la transition écologique et de l'aménagement de l'espace public. Le comité à ce titre a été un accélérateur de la transition démocratique au Pré Saint Gervais. Aujourd'hui, il y a un souhait de poursuivre la démarche sur d'autre grand projet comme le réaménagement d'un quartier de Ville.

AJOUTS SUR LA DEMARCHE

Cette démarche a été fortement appréciée des participants du comité citoyen. Pour certains au-delà de l'aspect proposition, ils ont apprécié le fait de se rencontrer entre habitants d'une même ville et de pouvoir échanger. Le sentiment qui a dominé tout au long de la démarche c'est la fierté de se rendre utiles pour leur ville.